

Globethics Repository



Promotion des papiers à faible empreinte écologique

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Preprint
Authors	Bolloré Division Papier
Publisher	Global Compact
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-09-13 10:56:58
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/173347



PAPER DIVISION

**Promotion des papiers à faible empreinte écologique
Campagne papier mince, meilleur pour la planète**

Introduction :2

Présentation de la démarche.....2

En quoi le papier mince est-il meilleur pour la planète ?.....2

Campagne de communication et de promotion 20064

Résultats à fin 2006 et perspectives 2007.....4

Introduction :

La Division Papier du groupe Bolloré est le leader européen des papiers minces avec une capacité de production de 90,000 tonnes / an. Ces produits représentent 90% de la production de l'entreprise.

Fabriquer du papier a des conséquences sur la planète. De nombreux composants intervenant dans la fabrication du papier ont un impact direct sur notre environnement. Les papiers minces permettent de prélever moins de ressources et de produire moins de déchets que les papiers classiques.

L'objectif de Bolloré Division Papier est clair : permettre de continuer à informer et divertir les lecteurs tout en préservant la planète en promouvant les papiers de faibles grammages.

Présentation de la démarche.

En quoi le papier mince est-il meilleur pour la planète ?

La légèreté de notre papier est bien entendu l'axiome de base de notre faible impact sur l'environnement. Fabriquer un papier léger nécessite moins de ressources naturelles. Pour une même surface à imprimer, nous consommons moins de pâte à papier, moins de charges minérales, moins d'électricité, moins d'eau et utilisons moins de camions, trains ou bateaux pour transporter le papier.

Moins d'eau et d'énergie

Il est de notre devoir de réduire notre consommation d'eau et de rejeter les effluents les plus purs possibles. Bolloré a investi 7 millions d'euros en 2004 dans un système de traitement des eaux révolutionnaire.

L'énergie représente un enjeu majeur pour l'industrie papetière dont c'est l'un des principaux centres de coûts. Cette situation nous oblige à rechercher des solutions alternatives. La fabrication des papiers minces nécessite moins d'énergie, réduisant ainsi les émissions de CO₂.

Moins de matières premières :

Le papier mince de Bolloré nécessite moins de pâte à papier. Moins de pâte à papier signifie moins d'arbres coupés.

Contrôler l'origine des pâtes à papier est fondamental. Bolloré est un ardent supporter des forêts durablement gérées. Depuis octobre 2005, nos gammes sont certifiées FSC ce qui permet de garantir à nos clients l'origine de nos pâtes à papier.

Moins de stockage

Le papier nécessite d'être stocké, que ce soit par les papeteries, les imprimeurs et les clients finaux. Il prend de la place chez les libraires et sur les étagères des bibliothèques. Réduire l'espace de stockage signifie moins de volume à chauffer, à éclairer et moins de voyages de chariots élévateurs à effectuer pour déplacer la marchandise.

Moins de transport

Un papier mince prend moins de place, il nécessite moins de camions pour le livrer avant et après l'impression. Considérant qu'un papier Bolloré de 65g a les mêmes performances techniques qu'un support traditionnel de 90g, son utilisation réduit de 33 % le nombre de camions, ce qui signifie in fine 33 % de CO₂ en moins dans l'atmosphère.

Moins de transport engendre également des conséquences indirectes sur notre environnement. Moins de carburant signifie moins de gaspillage des ressources naturelles et une dépendance moindre aux énergies importées. Cela signifie également une diminution du trafic routier et par conséquent moins de nuisances dans les zones traversées.

Exemple :

Comme vous pouvez le constater à travers cet exemple, un papier Bolloré de 65g surclasse un papier standard de 90g à opacité équivalente : livre format A4, 400 pages, 200,000 exemplaires.

Grammage	65 g/m ²	90 g/m ²
Surface à imprimer	2 494 800 m ²	2 494 800 m ²
Tonnage	162 t	225 t
Pâte	105 t	168 t
Charges minérales : carbonate, kaolin	81 t	107 t
Eau	4 054 m ³	4 491 m ³
Vapeur (énergie thermique)	354 648 KWh	523 546 KWh
Émissions de CO ₂ (fabrication)*	107 t	158 t
Émissions de CO ₂ (transport) **	13 t	18 t
Émissions totales de CO ₂	120 t	176 t

* Source Bolloré co-génération au gaz 302g de CO₂ rejetés/KWh

** Source ADEME 79g de CO₂/tonne/km. Distance parcourue : 500 km

Campagne de communication et de promotion 2006

Afin de promouvoir le concept en Europe et aux Etats-Unis, une campagne de communication a été réalisée à l'automne 2006. L'utilisation de ces différents outils de communication avait pour objectif d'attirer les décideurs de l'édition et de l'imprimerie vers un site internet dédié, leur donnant la possibilité de calculer l'empreinte écologique de leurs publications : www.bollore-paper.com/planet.

Budget : 50,000€

Pays cible : France, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis

Supports de communication :

- annonces presse : presse professionnelle de l'imprimerie et de l'édition ; France Caractère, Allemagne : Deutscher Drucker, Grande Bretagne : Printweek, Etats-Unis : Publishing Executives, Book Business, Catalog Success
- mailing cible client et prospects
- débats presse professionnelle et clients
- mise en place d'un simulateur d'empreinte écologique sur notre site internet

Résultats à fin 2006 et perspectives 2007.

Notre politique volontariste de baisse des grammages des papiers a porté ses fruits en 2006. Le grammage moyen fabriqué a baissé de 5% passant de 42 g/m² en 2005 à 40 g/m² en 2006 soit, une réduction du tonnage fabriqué pour une même surface imprimée de 4500t. Cette baisse des grammages nous a permis de limiter nos prélèvements en ressources naturelles et de diminuer nos rejets de CO₂ :

- diminution de 2925 t de pâte à papier achetée équivalent à 6600t de bois
- diminution de 112,000 m³ de consommation d'eau
- réduction de 9900 MWh d'électricité
- 6600 t de CO₂ rejetées en moins
- économie de 225 camions soit 362t de CO₂ rejetées en moins

Projet labellisation / campagne de communication et de promotion 2007

Nous allons poursuivre la démarche initiée en 2006 en incitant les éditeurs et les imprimeurs à utiliser des papiers de plus faibles grammages et en sensibilisant le grand public au choix de papiers moins polluants.

Comme pour l'automobile ou pour l'électroménager, nous allons militer, au près d'organismes spécialisés dans le développement durable (EPE, AFEP, ADEME) et de l'Etat français, pour la mise en place d'une classification des papiers en fonction des émissions de CO₂ générées par leur fabrication. Associée à un étiquetage des produits (labelling), cela permettrait aux consommateurs et aux professionnels de choisir leur papier en connaissant leur empreinte écologique. Les produits figurant au catalogue des papetiers et des distributeurs de papier devront indiquer la catégorie de chaque papier (A, B, C, D, E, F, F, G). Cette information sera obligatoirement imprimée sur les ouvrages finaux, livres ou documents publicitaires.

Budget : 50,000€

Pays cible : France, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, Espagne.